



PROJET PEDAGOGIQUE 2023-2024

Accueil de Loisirs
de Narcastet

Accompagné et subventionné par la CAF Béarn et Soule



Table des matières

1. Les objectifs éducatifs de la commune	3
2. L'organisation de l'ALSH	3
2.1. Les locaux	3
2.2. Les modalités d'accueil.....	5
2.3. Les tarifs	6
2.4. Le public accueilli.....	6
2.5. Le personnel	7
2.6. Une journée type.....	9
3. Les intentions éducatives de l'ALSH	13
3.1. Les objectifs éducatifs de l'organisateur	13
3.2. Les objectifs pédagogiques de l'équipe.....	13
3.3. Les supports d'animation au service des objectifs pédagogiques	16
3.4. Rôle et attitudes attendus de l'animateur	16
4. L'évaluation	17
4.1. L'évaluation du projet pédagogique	17
4.2. L'évaluation de l'équipe	18

1. Les objectifs éducatifs de la commune

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de Narcastet est un service municipal qui s'adresse aux familles du territoire à la recherche d'un accueil éducatif durant les temps périscolaires.

Narcastet est une commune de près de 800 habitants située sur l'aire périurbaine de l'agglomération de Pau. Elle bénéficie des avantages d'un environnement urbain avec des possibilités d'actions culturelles et sportives de proximité tout en offrant un cadre propice à la découverte de la nature et de l'environnement.

Longtemps déléguée à l'association d'éducation populaire des Francas, la municipalité de Narcastet a souhaité reprendre la gestion de la structure en 2013 afin de proposer une offre d'accueil de qualité permettant la découverte et l'expérimentation d'activités diverses dans un cadre sécurisé et sécurisant pour chaque enfant.

Ainsi, l'ALSH de Narcastet souhaite permettre à l'enfant de se construire et de s'épanouir en dehors du cadre familial et scolaire. Plusieurs objectifs éducatifs ont été définis afin de donner à l'équipe d'animation les moyens de mettre en place des propositions pédagogiques cohérentes et pertinentes :

- Aider l'enfant à se construire dans un contexte de vie en collectivité
- Favoriser sa socialisation en mettant l'accent sur des notions de respect, de tolérance et de partage
- Accompagner l'enfant dans une démarche privilégiant son autonomie et son sens des responsabilités

2. L'organisation de l'ALSH

2.1. Les locaux

Durant toute l'année scolaire 2023-2024, les enfants seront accueillis sur le site de Narcastet.

Cette année, afin d'accueillir l'ensemble des enfants dans des conditions optimales, nous organisons un accueil multisite sur le mois de juillet : les enfants de plus de 6 ans sont accueillis dans les locaux habituels de l'ALSH à Narcastet ; les enfants de moins de 6 ans seront dans les locaux de l'ancien ALSH de Bordes. Cette organisation nous permet de nous adapter aux demandes croissantes d'inscription des familles ainsi qu'aux besoins et aux rythmes des enfants.

➤ **A Narcastet**

L'accueil des enfants et de leur parent se fait à l'entrée du bâtiment. A l'arrivée de l'enfant, l'animateur ou le directeur présent recensera l'enfant sur sa liste de présence, assurera une transmission des informations avec la famille et guidera l'enfant vers sa salle d'activité.

L'accueil de loisirs de Narcastet bénéficie de 5 salles d'activités ainsi que d'une salle d'accueil qui seront utilisées durant le mois de juillet. Chaque salle d'activité dispose de sanitaires à proximité directe ainsi que de lave-mains supplémentaires de manière à faciliter un lavage de mains régulier.

Une salle de repos est à disposition des animateurs pour leur pause ou bien pour préparer certaines activités. Elle est située à côté des deux régies où ils peuvent trouver tout le matériel pédagogique dont ils pourraient avoir besoin. Enfin, un bureau permet à la directrice d'assurer la gestion administrative de la structure et de recevoir les parents. L'infirmerie est située à côté du bureau de la directrice afin que les enfants ne se sentant pas bien puissent être isolés et rester à proximité immédiate d'un adulte.

L'ensemble des pièces du premier étage ont un accès direct à un petit parc clôturé afin de permettre aux enfants de profiter d'une aire de jeux extérieure sécurisée.

Trois bâtiments communaux situés à côté de l'ALSH, dans la même enceinte, sont utilisés en fonction des programmes d'activités prévus : le dojo pour des parcours de motricité ou des petits jeux collectifs, les salles municipales pour des grands jeux intérieurs (à réserver en fonction du besoin) et une salle du centre d'hébergement qui permet de scinder les groupes.

Aussi, un espace vert fait face à l'accueil de loisirs et bénéficie d'une grande zone d'ombre grâce aux cèdres centenaires qui y sont implantés. La forêt à proximité directe, la cour de l'école, le parc de la Cassourade ainsi que le stade sont encore d'autres environnements que l'équipe pédagogique peut exploiter afin d'enrichir leur programme d'animation.

➤ **A Bordes**

L'accueil des enfants se fait par la cour extérieure. Un directeur ou l'animateur d'ouverture sera chargé d'accueillir les enfants au portail et d'effectuer la transmission (pointage sur la liste de présence, report des informations sur le cahier d'accueil). Il accompagnera l'enfant vers la salle d'accueil où il pourra déposer ses affaires (veste, sac) sur l'un des porte manteaux. L'enfant sera ensuite dirigé vers l'atelier de son choix (jeu d'extérieur, coloriage, lecture, jeux de société etc.).

4 salles sont ensuite consacrées aux espaces d'activités : 2 à destination des 6-8 ans ; 2 à destination des 8-11 ans pour une surface totale de 137m carré. Deux blocs sanitaires sont à disposition des enfants

Pour l'équipe pédagogique, une armoire de rangement fermée est prévue pour le matériel pédagogique et un bureau est installé dans la salle d'accueil afin de gérer les présences des enfants ainsi que la coordination des activités et sorties. Si un enfant ne se sent pas bien, l'infirmier sera installée dans le bureau de la direction.

Les enfants ont aussi accès à des espaces verts et un city stade, situés juste à côté de l'accueil de loisirs.

2.2. Les modalités d'accueil

L'ALSH de Narcastet est ouvert tous les mercredis en période scolaire et du lundi au vendredi durant les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30, dans les locaux situés au « Domaine du Château ». La structure est uniquement fermée pendant la période des vacances de Noël. Le site de Bordes est ouvert pendant les vacances scolaires au mois de juillet.

Les enfants sont accueillis le matin entre 7h30 et 9h30 et peuvent repartir le soir entre 16h30 et 18h30. Si un enfant doit être exceptionnellement déposé et/ou récupéré en dehors de ces créneaux horaires, sa famille doit au préalable contacter la direction au 06.74.87.18.83 afin de s'assurer que cela est réalisable et ne perturbe pas l'organisation mise en œuvre.

Il est demandé à l'enfant de venir avec un sac contenant une gourde, son goûter de l'après-midi. Il est aussi important de prévoir une tenue en adéquation avec la météo et les activités proposées : une casquette par beau temps, une tenue confortable et des chaussures fermées pour des activités physiques, etc. Si l'enfant fait la sieste, il pourra emmener un doudou et une sucette s'il en a besoin. De plus, pour la période d'été, il peut être fréquent d'organiser des jeux d'eau de manière improvisée selon la météo. Il est donc demandé à tous les parents de fournir dans le sac de leur enfant un maillot de bain, une serviette et un change pendant les périodes les plus chaudes (juin à septembre).

Avant tout accueil, les familles doivent remplir un dossier d'inscription qui sera valable pour l'année scolaire en cours. Le dossier doit être renouvelé à chaque nouvelle année scolaire. Ensuite, elles pourront inscrire leur enfant pour la période de leur choix en respectant les délais mentionnés dans le règlement intérieur (3 jours ouvrés avant le jour d'accueil au minimum). Les familles peuvent, depuis juillet 2022, gérer les inscriptions / réservations sur leur espace famille en ligne.

Afin de s'adapter au maximum aux besoins des familles, l'enfant pourra être accueilli sur plusieurs modes d'inscription :

- A la journée
- A la demi-journée (matin ou après-midi) avec ou sans repas

2.3. Les tarifs

Les tarifs qui s'appliquent ont été réfléchis de façon à prendre en compte les ressources financières et la provenance des familles. Ils ont été révisés le 9 juin 2023.

Certaines communes, telles qu'Assat, Rontignon, Bordes, Meillon, Pardies-Piétat, Aressy, Baliros, Angaïs, Bordères, Bénéjacq, Boeil-Bezing, Lagos, Igon, Mirepeix et Uzès, sont dites « conventionnées » car elles participent financièrement aux frais de fonctionnement de l'ALSH. Cela permet de proposer à ces familles les mêmes tarifs que pour celles de Narcastet.

QF	Journée avec repas	Journée sans repas	Demi-journée avec repas	Demi-journée sans repas
> 2001	20,15 €	16,70 €	12,85 €	9,40 €
2000 > 1001	18,15 €	14,70 €	11,85 €	8,40 €
1000 > 750	16,15 €	12,70 €	10,85 €	7,40 €
< 750	12,15 €	8,70 €	6,85 €	5,40 €
Pour les familles provenant de communes non conventionnées : ajoutez 12€ par journée et 6€ par ½ journée à ces tarifs				

Des réductions sont appliquées aux familles qui souhaitent réserver un forfait semaine pendant les vacances scolaires (uniquement valable pour des présences 5 jours par semaine). Le montant du forfait varie selon le quotient familial et est dégressif pour les familles avec plusieurs enfants.

Forfait Semaine

QF	1er enfant	2ème enfant	Total 2 enfants	3ème enfant	Total 3 enfants
> 2001	85,50 €	75,50 €	161,00 €	55,50 €	216,50 €
2000 > 1001	77,00 €	67,00 €	144,00 €	47,00 €	191,00 €
1000 > 750	68,50 €	58,50 €	127,00 €	38,50 €	165,50 €
< 750	48,50 €	38,50 €	87,00 €	28,50 €	115,50 €
Pour les familles provenant des communes non conventionnées : ajoutez 60€ par enfant aux tarifs ci-dessus					

2.4. Le public accueilli

L'ALSH de Narcastet accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans, soit de la petite section maternelle au CM2. Ils proviennent principalement de Narcastet et des communes conventionnées citées plus haut. Les enfants âgés de moins de 3 ans sont accueillis uniquement s'ils sont déjà scolarisés.

Les caractéristiques des différentes tranches d'âge

L'enfant de 3 à 6 ans se construit progressivement, il se mesure systématiquement à ses parents pour construire sa personnalité. Il demande à l'adulte des repères et des réponses, l'adulte doit

gérer cette phase en lui donnant des repères. Son rôle est de le rendre autonome dans un univers sécurisant.

L'adulte doit répondre aux questions (Pourquoi ?) de l'enfant de manière simple afin de contribuer au développement intellectuel et de la personnalité. L'adulte doit repérer la notion de danger et la faire comprendre à l'enfant. Il doit créer des situations où l'enfant pourrait exercer ses capacités et permettre à l'enfant de tester, de s'affronter.

A cet âge-là, l'enfant a un temps de concentration de courte durée, du point de vue physique sa motricité n'est pas très développée et il apporte une très grande importance à l'imaginaire.

L'enfant de 6 à 11 ans affine tout ce qu'il a acquis durant la petite enfance, il structure sa pensée, fait des projets, collectionne. Il a une énergie très forte et se contente d'affiner ses capacités motrices, d'où ce besoin d'activités sportives. Il éprouve aussi le goût pour les activités de pleine nature parce qu'il s'intéresse à tout ce qu'il se passe autour de lui. Il est donc très attiré par les activités où il pourra expérimenter, comprendre le monde qui l'entoure. Il cherche à être reconnu comme un grand, veut devenir autonome, cherche des responsabilités.

Du point de vue physique, il aime courir, grimper, se mesurer à autrui ; il est bon de développer les jeux d'adresse, d'équilibre, d'acrobatie, de maîtrise du corps. Ils ont une endurance limitée mais une récupération rapide. Du point de vue intellectuel, ils ont besoin de tenter des expériences, de découvrir de nouvelles techniques, de jouer à des jeux d'expression. Du point de vue affectif c'est la période où ils ont besoin de se retrouver plus souvent entre enfant de même sexe, ils s'identifient beaucoup à l'adulte, ont des idoles.

2.5. Le personnel

Composition de l'équipe

L'équipe pédagogique se compose de :

- Un directeur titulaire d'un master Education et Formation (équivalence du BAFD),
- Une directrice adjointe titulaire du BPJEPS LTP,
- Ainsi qu'équipe d'animation adaptée aux besoins et à la réglementation sur le taux d'encadrement.

Nous avons donc un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans sur la période périscolaire (les mercredis) et un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans sur la période extra-scolaire (vacances scolaires). Etant donnée l'amplitude horaire des plages d'accueil, pendant les vacances scolaires, un animateur de plus que le quota global sera prévu par tranche d'âge pour faciliter le roulement et les périodes de repos. Par ailleurs, des animateurs stagiaires pourront être accueillis afin de bénéficier d'une expérience professionnelle dans le secteur de l'enfance et de l'animation. À tout moment, l'équipe doit être composée de 50% d'animateurs titulaire et

de maximum 30% d'animateurs stagiaires. Dans un souci de qualité, nous privilégierons le recrutement d'animateurs formés.

Les équipes d'animateurs sont organisées en fonction de leurs expériences passées et de leurs compétences et sont composées en premier lieu des animateurs de l'année scolaire. Ainsi les enfants ont des adultes référents à qui s'adresser et des repères. Les autres membres de l'équipe sont, soit des animateurs ayant déjà une expérience au sein de l'ALSH de Narcastet, soit de nouveaux éléments. L'équipe bénéficie ainsi d'un mélange d'expérience et de renouveau.

Enfin, l'équipe est complétée par un agent technique a la charge de l'entretien des locaux et de la restauration. Cette personne fait partie intégrante de l'équipe étant donné qu'elle intervient aussi auprès des enfants, notamment durant les temps de repas. Le personnel pédagogique et l'agent technique doivent donc nourrir une communication régulière afin de mener à bien les actions collectives entreprises au sein de l'ALSH et d'optimiser les interventions de chacun auprès des enfants.

Gestion de l'équipe

La notion d'équipe est fondamentale ; en effet cette équipe doit être soudée, doit posséder des objectifs communs et des attitudes éducatives communes. Pour cela, on ne peut concevoir une équipe sans concertation, sans échanges, où chaque animateur agit en fonction de ce qu'il pense.

Ainsi, les réunions de travail sont primordiales. L'équipe doit discuter des enfants, du rôle éducatif que chaque animateur doit mener. En concertation, elle doit mettre en place un programme d'activités en s'assurant de son bien-fondé vis-à-vis des objectifs définis collectivement au préalable. Pour cela, différentes réunions de préparation sont mises en place.

Des temps d'échange individuel entre les membres de la direction et chaque animateur sont aussi mis en place lorsque nécessaire afin de s'assurer que chaque agent trouve bien sa place au sein du collectif, de désamorcer des potentiels conflits et de trouver ensemble des solutions aux problèmes que les membres de l'équipe pourraient rencontrer.

La force de l'équipe d'animation doit provenir de sa diversité. La personnalité et les compétences de chacun doivent se mettre au service de l'équipe. Et pour cela, il est important que chaque animateur puisse avoir la possibilité d'exprimer ses opinions et ses idées auprès du reste de l'équipe.

En ce sens, les membres de l'équipe sont mobilisés tout au long de l'année afin de construire ensemble une organisation qui tient compte des besoins de tous les enfants. De la même façon, les objectifs pédagogiques et les programmes d'animation qui en découlent sont le résultat d'une réflexion collective qui prend sa source dans les inspirations et les volontés individuelles. La place de chaque animateur est ainsi valorisée et ces derniers peuvent tous contribuer à la réussite collective.

2.6. Une journée type

Une journée à l'ALSH est construite en se basant sur les besoins et le rythme de l'enfant. Elle respecte donc les fluctuations d'énergie de l'enfant. Une journée type spécifique pour chaque tranche d'âge a donc été établie.

▪ **La journée type des 3 – 6 ans**

• **7h30 – 9h30 : Accueil du matin**

Les enfants arrivent de manière échelonnée et sont accueillis par l'animateur d'accueil à partir de 7h30. Les autres animateurs arrivent eux aussi de manière échelonnée.

C'est un temps libre encadré où les enfants peuvent jouer en autonomie à des ateliers proposés par les animateurs. Ce temps se déroule dans le respect des besoins de l'enfant : le matin étant parfois un moment où la séparation avec le parent est difficile, l'animateur devra se rendre disponible, rassurant et à l'écoute de l'enfant.

• **9h30 – 10h : Temps de transition**

C'est le moment où les enfants sont tous rassemblés au sein de leur groupe d'âge. Les animateurs les invitent à aller aux toilettes et se laver les mains avant de faire l'appel et démarrer l'activité du matin.

• **10h – 11h : Activité du matin**

L'équipe pédagogique propose un programme d'animation où les enfants prennent part à des activités de toute sorte. Ces temps-là constituent les moments forts de la journée et nécessitent une véritable réflexion afin d'assurer une diversité d'activités en cohérence avec le projet pédagogique.

Il est en effet important de les varier car l'ALSH est un lieu où l'on peut multiplier les découvertes, les expériences afin de développer l'ouverture d'esprit et la curiosité et pourquoi pas de faire émerger des « talents » ou encore des passions.

A travers diverses thématiques, l'équipe d'animation pourra alors proposer différents types d'activités tels que des jeux sportifs ; des activités manuelles ; des ateliers artistiques ou d'expression ; des expériences scientifiques ; des ateliers autour du multimédia, de l'environnement et de la nature ; des ateliers de sensibilisation etc.

Il peut être envisageable de fonctionner par ateliers : chaque animateur mène un atelier et les enfants peuvent donc avoir le choix. L'avantage des ateliers est que cela permet aussi d'avoir des groupes allégés.

Le temps d'activité inclus aussi le temps de rangement et de nettoyage. Il est important d'y associer les enfants dans un souci de développement de leur autonomie et de leur sens des responsabilités.

- **11h – 11h30 : Temps de transition avant le repas**

Avant le repas, les animateurs s'assureront que chaque enfant sera passé aux toilettes et se sera lavé les mains.

- **11h30 – 12h30 : Repas**

Le temps du repas est un temps convivial où l'on doit s'assurer de l'apprentissage culinaire de chaque enfant : on ne force pas un enfant à manger mais on l'invite à goûter à tout afin de varier ses goûts (de plus, le palais évolue au fil du temps, ce qui nous permet d'apprécier des aliments qui ne nous plaisait pas auparavant).

C'est un moment éducatif où chaque enfant va aussi apprendre à se tenir correctement, se servir, partager et échanger avec ses camarades dans une ambiance détendue et calme.

- **12h30 – 14h : Temps calme et sieste**

Ce moment est très important car il permet aux enfants de se ressourcer et « d'économiser » leur énergie avant de démarrer l'activité de l'après-midi.

Les animateurs vont proposer des ateliers qui vont respecter le besoin de détente de l'enfant : coloriage, puzzle, jeux de société, lecture...

Les plus petits, quant à eux, font la sieste. En général, cela concerne les moins de 4 ans mais un enfant plus grand peut aussi ressentir le besoin de se reposer.

- **14h – 16h : Activité de l'après-midi**

Second temps fort de la journée, les caractéristiques de l'activité de l'après-midi sont identiques à celles du matin.

- **16h – 16h30 : Goûter**

Le goûter est fourni par les parents. Il faut être vigilant aux différentes allergies alimentaires et faire attention à ce qu'il n'y est pas de « prêt de goûter » entre enfants, surtout chez les petits.

- **16h30 – 18h30 : Accueil du soir**

Le départ échelonné des enfants le soir se fait dans les mêmes conditions que le matin. Les enfants jouent en autonomie mais les animateurs sont là pour leur proposer des ateliers divers.

Il est aussi important que les animateurs communiquent avec les parents sur la journée de leur enfant. Cela les rassure, nous permet d'établir une relation de confiance mais aussi de potentiellement recevoir des informations complémentaires sur l'enfant qui peuvent nous aider à comprendre certains comportements ou réactions.

On fait attention à ce que chaque enfant reparte avec un adulte mentionné sur son dossier. Si une personne inconnue (non inscrite sur le dossier de l'enfant) se présente, nous avons le devoir de refuser de lui laisser l'enfant. Dans ce cas, la direction essaiera de joindre les parents pour s'assurer de la conduite à tenir.

- **La journée type des 6-11 ans**

- **7h30 – 9h30 : Accueil du matin**

Les enfants arrivent de manière échelonnée et sont accueillis par l'animateur d'accueil à partir de 7h30. Les autres animateurs arrivent eux aussi de manière échelonnée.

C'est un temps libre encadré où les enfants peuvent jouer en autonomie à des ateliers proposés par les animateurs. Ce temps se déroule dans le respect des besoins de l'enfant : le matin étant parfois un moment où la séparation avec le parent est difficile, l'animateur devra se rendre disponible, rassurant et à l'écoute de l'enfant.

- **9h30 – 10h : Temps de transition**

C'est le moment où les enfants sont tous rassemblés au sein de leur groupe d'âge. Les animateurs les invitent à aller aux toilettes et se laver les mains avant de faire l'appel et démarrer l'activité du matin.

- **10h – 11h45 : Activité du matin**

L'équipe pédagogique propose un programme d'animation où les enfants prennent part à des activités de toute sorte. Ces temps-là constituent les moments forts de la journée et nécessitent une véritable réflexion afin d'assurer une diversité d'activités en cohérence avec le projet pédagogique.

Il est en effet important de les varier car l'ALSH est un lieu où l'on peut multiplier les découvertes, les expériences afin de développer l'ouverture d'esprit et la curiosité et pourquoi pas de faire émerger des « talents » ou encore des passions.

A travers diverses thématiques, l'équipe d'animation pourra alors proposer différents types d'activités tels que des jeux sportifs ; des activités manuelles ; des ateliers artistiques ou d'expression ; des expériences scientifiques ; des ateliers autour du multimédia, de l'environnement et de la nature ; des ateliers de sensibilisation etc.

Il peut être envisageable de fonctionner par ateliers : chaque animateur mène un atelier et les enfants peuvent donc avoir le choix. L'avantage des ateliers est que cela permet aussi d'avoir des groupes allégés.

Le temps d'activité inclus aussi le temps de rangement et de nettoyage. Il est important d'y associer les enfants dans un souci de développement de leur autonomie et de leur sens des responsabilités.

- **11h45 – 12h15 : Temps de transition avant le repas**

Avant le repas, les animateurs s'assureront que chaque enfant est passé aux toilettes et s'est lavé les mains.

- **12h15 – 13h15 : Repas**

Le temps du repas est un temps convivial où l'on doit s'assurer de l'apprentissage culinaire de chaque enfant : on ne force pas un enfant à manger mais on l'invite à goûter à tout, afin de varier ses goûts (de plus, le palais évolue au fil du temps, ce qui nous permet d'apprécier des aliments qui ne nous plaisait pas auparavant).

C'est un moment éducatif où chaque enfant va aussi apprendre à se tenir correctement, se servir, partager et échanger avec ses camarades dans une ambiance détendue et calme.

- **13h15 – 14h : Temps calme et sieste**

Ce moment est très important car il permet aux enfants de se ressourcer et « d'économiser » leur énergie avant de démarrer l'activité de l'après-midi.

Les animateurs vont proposer des ateliers qui vont respecter le besoin de détente de l'enfant : coloriage, puzzle, jeux de société, lecture...

Les plus petits, quant à eux, font la sieste. En général, cela concerne les moins de 4 ans mais un enfant plus grand peut aussi ressentir le besoin de se reposer.

- **14h – 16h : Activité de l'après-midi**

Second temps fort de la journée, les caractéristiques de l'activité de l'après-midi sont identiques à celles du matin.

- **16h – 16h30 : Goûter**

Le goûter est fourni par les parents. Il faut être vigilant aux différentes allergies alimentaires et faire attention à ce qu'il n'y est pas de « prêt de goûter » entre enfants, surtout chez les petits.

- **16h30 – 18h30 : Accueil du soir**

Le départ échelonné des enfants le soir se fait dans les mêmes conditions que le matin. Les enfants jouent en autonomie mais les animateurs sont là pour leur proposer des ateliers divers.

Il est aussi important que les animateurs communiquent avec les parents sur la journée de leur enfant. Cela les rassure, nous permet d'établir une relation de confiance mais aussi de potentiellement recevoir des informations complémentaires sur l'enfant qui peuvent nous aider à comprendre certains comportements ou réactions.

On fait attention à ce que chaque enfant reparte avec un adulte mentionné sur son dossier. Si une personne inconnue (non inscrite sur le dossier de l'enfant) se présente, nous avons le devoir de refuser de lui laisser l'enfant. Dans ce cas, la direction essaiera de joindre les parents pour s'assurer de la conduite à tenir.

3. Les intentions éducatives de l'ALSH

3.1. Les objectifs éducatifs de l'organisateur

Les orientations éducatives de l'organisateur (la commune de Narcastet) et de l'équipe pédagogique s'inscrivent dans la lignée de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et en découlent les objectifs éducatifs suivants :

- Aider l'enfant à se construire dans un contexte de vie en collectivité
- Favoriser sa socialisation en mettant l'accent sur des notions de respect, de tolérance et de partage
- Accompagner l'enfant dans une démarche privilégiant son autonomie et son sens des responsabilités

3.2. Les objectifs pédagogiques de l'équipe

En cohérence avec les objectifs éducatifs de la commune, l'équipe s'est fixé 4 objectifs pédagogiques auxquels elle va tenter de répondre quotidiennement :

- 1 – Vivre avec positivité et légèreté
- 2 – Développer la confiance en soi et l'autonomie
- 3 – Favoriser la vie en collectivité
- 4 – Favoriser la créativité et l'imaginaire

Pour chacun de ces objectifs, les moyens à mettre en place sont établis par l'équipe dans le but d'atteindre les objectifs fixés.

Enfin, les critères d'évaluation permettront de mesurer, de manière objective, si les objectifs sont atteints. C'est à partir de ces éléments que l'équipe d'animation et de direction pourra évaluer son action quotidienne.

Les objectifs pédagogiques

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens	Critère d'évaluation
Vivre avec positivité et légèreté	Proposer des activités ludiques et dynamiques	Activités sportives Grands jeux Animation dynamisante	Les enfants s'amuse et sont actifs pendant les activités
	Animer avec bonne humeur et évaluer les activités	Faire la part des choses entre vie privée et posture professionnelle Outils d'évaluation variés	Les animateurs apportent leur bonne humeur et recueillent les retours des enfants au cours de la journée
	S'appuyer sur les envies des enfants pour proposer des activités variées	Aider les enfants à donner leur avis Boite à idée Animateurs à l'écoute	Les animateurs font évoluer les plannings d'activités en fonction des demandes des enfants
	Rendre les temps libres et les temps calmes vivants afin que chaque enfant y trouve sa place	Attitude : ne pas être en retrait lors des temps libre Accompagner les enfants qui s'isolent	Lors de chaque temps libre, des petits jeux ou des petites activités sont mis à disposition et animés afin qu'aucun enfant ne soit isolé
Développer la confiance en soi et l'autonomie	Laisser les enfants s'approprier et modifier les animations proposées, ne pas avoir de résultat attendu trop strict	Laisser les enfants se réapproprier les activités proposées Aménager et décorer la salle avec les enfants Adapter la journée à l'énergie du groupe	La finalité des activités proposées n'est pas figée afin que chaque enfant puisse se l'approprier
	Valoriser les réussites de chaque enfant	Posture : féliciter les réussites Encourager les enfants dans leur progression Activité avec récompenses	Les animateurs font des retours positifs à chaque enfant au cours de la journée
	Proposer des activités variées afin de permettre à chaque enfant de s'épanouir individuellement	Grilles d'activité avec code couleur Alterner les types d'activité S'adapter à la météo	Tous les types d'activités sont proposés dans les grilles d'activités
	Garantir un cadre sécurisant permettant les prises d'initiative des enfants, valoriser ces dernières	Tableau des tâches Boîte à idée Tableau des émotions	Les enfants sont force de proposition et leurs initiatives sont valorisées par les animateurs

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens	Critère d'évaluation
Favoriser la vie en collectivité	Établir les règles de vie en associant les enfants et les faire vivre	Certaines règles de vie écrites avec les enfants Reprendre les règles de vie avec les enfants pour voir si elles sont toujours adaptées	Les règles de vie négociables sont écrites avec les enfants
	Permettre aux enfants de participer aux tâches de la vie quotidienne	Aider au rangement des activités Donner des rôles aux enfants Tableau des tâches	Les enfants participent au service du repas, au rangement et au ménage
	Favoriser les activités de groupe et proposer des jeux de coopération	Jeux collectifs en équipe Jeux coopératifs Olympiades / grands jeux	Certains jeux sont proposés en coopération
	Proposer des temps de régulation et des activités de sensibilisation	Profiter des temps d'accueil pour échanger avec les enfants Activités sur le développement durable Rassemblement pour aider les enfants à échanger entre eux	Des activités de sensibilisation sont proposées
	Évaluer les activités et la vie quotidienne avec les enfants	Jeux d'expression Tableau des émotions Temps de rassemblement	Les enfants ont des temps de paroles aménagés afin de parler de la vie du groupe
Favoriser la créativité et l'imaginaire	Proposer des journées à thème et y lier les activités afin de leur donner du sens	Rattacher chaque journée à un thème Expliquer la finalité des activités	Les activités sont liées au thème et l'introduction permet aux enfants de comprendre ce lien
	Organiser les espaces de création permettant de laisser s'exprimer la créativité des enfants (activité manuelle, d'expression, spectacle...)	Rendre le matériel accessible en autonomie Proposer des espaces d'expression libre pendant les temps d'accueil	Des espaces d'expression sont proposés en accès libre ou lors des activités
	Faire rentrer les enfants dans un imaginaire au cours de leurs activités	Inscrire les activités dans une histoire Utiliser des accessoires Créer un univers	Les activités ou les journées s'inscrivent dans un imaginaire
	Permettre aux enfants d'influencer le programme en fonction des activités déjà vécues	Frise d'avis à destination des enfants Boîte à idées / Programme évolutif	Le programme d'activités évolue en fonction des retours des enfants

3.3. Les supports d'animation au service des objectifs pédagogiques

Chaque jour, l'équipe d'animation met en œuvre un programme qui leur permet d'aborder une thématique sous diverses formes (activités manuelles, d'expression, sportives, culinaires, multimédias, artistiques, de sensibilisation, des grands jeux etc...). Les activités de ce programme répondent aux objectifs du projet pédagogique et permettent de le réaliser.

De plus, labellisé Plan Mercredi, l'ALSH de Narcastet développe des partenariats pour enrichir ses propositions éducatives : des intervenants extérieurs (bénévoles ou professionnels) viennent proposer aux enfants des ateliers spécifiques qui permettent d'apporter une plus-value aux programmes d'animation.

Un jardin pédagogique a vu le jour en 2021. L'objectif est de permettre aux enfants de participer activement dans la conception et la réalisation de ce dernier en leur donnant la possibilité d'exprimer leurs avis et de participer aux prises de décisions. C'est un outil participatif qui permettra non seulement d'aborder une multitude de thématiques annexes mais aussi de développer et renforcer les relations avec les familles, les partenaires, les services municipaux etc.

Le jardin pédagogique est un outil d'animation qui est construit avec les enfants tout au long de l'année et reconduit les années suivantes dans le but de le faire évoluer et développer au fil du temps.

Les programmes d'animation devront prendre en compte de cet outil mais ne se résumeront pas uniquement à l'élaboration de ce dernier. Les enfants devront pouvoir s'adonner à d'autres activités et expériences afin de maintenir une offre pédagogique riche et variée.

3.4. Rôle et attitudes attendus de l'animateur

L'animateur est garant de l'image de l'ALSH et de l'épanouissement de chaque enfant. Il doit remplir les missions suivantes :

- Assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant. L'animateur est le garant des règles de vie collective, de la sécurité et du bien-être des enfants. Il doit être un exemple dans ses attitudes et ses paroles.
- Travailler en équipe pour mettre en œuvre un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif. L'animateur s'appuie sur l'équipe d'animation et la direction afin de répondre aux besoins des enfants. Il identifie ses points forts et ses faiblesses et ceux des autres animateurs. Il sait trouver du relais quand c'est nécessaire et s'appuie sur la complémentarité de l'équipe.

-
- Construire une relation de qualité avec les familles : adopter une attitude respectueuse, correcte et communicante. L'animateur représente l'image du centre de loisirs auprès des parents. Il sait faire le tri des informations pour donner celles essentielles et refléter de manière positive la journée des enfants.
 - Participer à l'accueil, la communication et au développement des relations avec les parents et les structures environnantes (partenaires, prestataires...). L'animateur s'inscrit dans son territoire et doit, dans la limite de ses prérogatives, communiquer avec les différents partenaires du centre de loisirs.
 - Veiller au respect des locaux et du matériel. L'animateur est garant du respect du matériel utilisé lors des animations ou des temps libres. Il doit faire remonter les potentielles dégradations ou dysfonctionnements au sien des locaux fréquentés dans la journée. C'est à lui d'œuvrer afin que le matériel soit nettoyé et rangé dans les différentes régies à la fin de chaque journée.
 - Se rendre disponible et à l'écoute auprès des enfants et des familles mais aussi auprès de ses collègues. Rester curieux et ouvert d'esprit en sachant se remettre en question. L'animateur est garant de l'épanouissement des enfants au sein du centre de loisirs. Il doit prendre en compte l'ensemble de son environnement et s'adapter aux différentes situations. Il sait trouver la juste place afin de laisser toute la leur aux enfants.

4. L'évaluation

4.1. L'évaluation du projet pédagogique

Pendant l'été, le projet pédagogique sera évalué toutes les deux semaines avec l'ensemble de l'équipe d'animation. Une réunion de deux heures est prévue à cet effet. L'équipe évaluera en priorité le fonctionnement et la réalisation des objectifs pédagogiques. Pour cela, l'équipe de direction proposera une grille d'évaluation qui fait le lien entre les projets d'animations et les objectifs.

L'équipe de direction évaluera la qualité des animations proposées en venant observer la vie des groupes sur le terrain. La grille de lecture sera basée sur le taux d'adhésion des enfants aux activités, la diversité des projets d'animation proposés, les relations animateurs/enfants, enfants/enfants ou animateurs/animateurs. Une attention particulière sera aussi apportée au temps de vie quotidienne qui doivent, eux aussi, répondre aux objectifs pédagogiques.

4.2. L'évaluation de l'équipe

L'équipe sera évaluée individuellement afin que chacun puisse s'exprimer en totale liberté et évoquer des problèmes plus personnels et/ou des sujets concernant la cohésion de l'équipe. Un entretien sera programmé ; soit sur demande de l'animateur lorsqu'il en ressent le besoin, soit sur demande de l'équipe de direction pour faire un point de temps en temps sur sa situation au sein de la structure.

Des réunions collectives seront régulièrement mises en place (une par quinzaine) afin de réaliser une évaluation de la vie de l'équipe. Les thèmes abordés seront : la vie de l'équipe, le travail en commun et la communication.